

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2021

PROCES-VERBAL

Convocation du 04 novembre 2021

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, MAUBOUCHER Louise-Anne, LAURENT Claudette, MASSIAS Isabelle.

Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, LHUILLIER Thierry, GROLLEAU Tony, GUIOCHEREAU Yannick,

Excusés : Madame BONIN Marjorie, Madame DUPUY Maryvonne, Madame LACRAMPE Josette, Monsieur RONCERET Philippe

Pouvoirs : Madame BONIN Marjorie à Madame RAVENEAU Annie, Monsieur RONCERET Philippe à Madame BEILLARD Sylvie

Secrétaire de séance : Monsieur ABILLARD Arnaud

Vidéoprotection : Compte-rendu du diagnostic

L'Adjudant BENETTI et Madame GUIGNON commandante de brigade de la gendarmerie de VERNANTES ont présenté le diagnostic réalisé sur la vidéoprotection dans la commune. Le conseil municipal a pris note de ce diagnostic. Une analyse plus fine est en cours et permettra aux membres du conseil de se prononcer lors du prochain conseil municipal.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 05 octobre 2021.

Investissements 2022

Madame le maire et les adjoints proposent des projets d'investissements 2022 à savoir : Prieuré, vidéoprotection (si validation par le conseil municipal), travaux dans le cimetière communal, enfouissement de réseaux rue de la mairie, voirie rue de la Vincenderie et rue des Longeards, tondeuse autoportée, autolaveuse pour l'école, terrain de billes pour l'école. Des devis seront demandés.

URBANISME : Avenant à la convention

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme est rendue obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022. Le service instructeur de Longué-Jumelles propose aux communes d'accéder à la plateforme OXALYS. Le droit d'accès annuel au service ADS est fixé à 0.95€ par habitant en référence à la population DGF.

Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 à la convention de prestation de services et autorise madame le maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Location parcelles de terres GAEC RAVENEAU

Le Conseil Municipal reconduit la location pour l'année 2022 et approuve la révision du fermage.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés :

- Place du Champ de Foire
- Les Petits Prés

DELIBERATION ET QUESTIONS DIVERSES

Madame RAVENEAU, fait un point sur la réunion SIVU du 08 novembre 2021, elle nous informe que les micro-crèches de Vernantes et de Saint Clément des Levées vont s'agrandir. La micro-crèche de Vernantes deviendra un multi-accueil de 18 places, ce qui projette une évolution du bâtiment de 118m² à 200 m². Concernant le relogement des enfants durant les travaux, l'ancienne poste de Vernantes a été validé après quelques travaux de rafraîchissement.

Monsieur GROLLEAU Tony, fait un point sur la réunion Prieuré du 11 octobre qui a eu lieu avec les Présidents d'associations et le cabinet Pereira, des modifications ont été apportées au plan, notamment au niveau des sanitaires et

de la PAC. L'attention de l'architecte est attirée sur l'existence de manifestations dans les jardins nécessitant ces modifications.

Réunion commission voirie le samedi 20 novembre 2021

Levée de séance : 23 H 45